



## Réunion du 07 décembre 2022

Présents : MM. JOUANDET (Président) – LASSALLE – LAURON – LALANNE – DUPIN

**ATTENTION :** le présent document a pour seule fonction de communiquer des délibérations de la Commission départementale de Discipline à titre d'information. Ce document ne peut donc faire l'objet en l'état d'aucune contestation devant un quelconque organe. Les décisions et les procès-verbaux sont toujours consultables via Footclubs.

Libellé décision	Date d'effet	Nom du club	Date du match	Compétition	Rôle
1 match de suspension	12.12.2022	ST GEOURS LM	03.12.2022	D2	Joueur
1 match de suspension	12.12.2022	ST GEOURS LM	03.12.2022	D1	Joueur
1 match de suspension	12.12.2022	FC LABOUHEYRE	03.12.2022	D2	Joueur
1 match de suspension	12.12.2022	ENT ST MARTIN D'ONEY GELOUX	03.12.2022	D3	Joueur
1 match de suspension	12.12.2022	ST PERDON S	03.12.2022	D1	Joueur
1 match de suspension	12.12.2022	ST YGOSSAIS	03.12.2022	D1	Joueur
1 match de suspension	12.12.2022	JA DAX	03.12.2022	D1	Joueur
1 match de suspension	12.12.2022	AS TARNOS	04.12.2022	D2	Joueur
2 matchs de suspension dont 1 par révocation du sursis	05.12.2022	ENT ST MARTIN D'ONEY GELOUX	04.12.2022	D2	Joueur
4 matchs de suspension	05.12.2022	SOUES CIGOGNES F	04.12.2022	Féminines à 11	Joueuse
10 matchs de suspension	08.12.2022	ETS MONTOISE	19.11.2022	U18 brassage	Joueur